

Appel à candidatures 2026 - CHERCHEURS UGA / Maison Française d'Oxford

Aide à la mobilité internationale sortante pour un binôme de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs dans le cadre du projet GATES MACI

Contexte

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de l'accord signé entre l'Université Grenoble Alpes et la Maison Française d'Oxford en octobre 2022.

Il a vocation à favoriser et à soutenir la mobilité sortante de **deux chercheurs UGA, l'un appartenant au domaine des sciences et technologies ou disciplines de santé, l'autre à celui des humanités et sciences sociales** pour un séjour de deux semaines à deux mois dans le cadre **d'un projet de recherche interdisciplinaire commun**

Calendrier

Les candidatures pour cet appel seront déposées à l'automne 2025, selon l'échéancier suivant :

- Ouverture de l'appel à candidatures : **10 octobre 2025**
- Date limite de réception des candidatures : **10 décembre 2025**
- Période d'audition des candidats présélectionnés : **janvier / février 2026**
- Période de mobilité éligible : **du 1 mars 2026 au 31 décembre 2026**

Critères d'éligibilité

Les critères d'éligibilité pour cet appel sont les suivants :

- Le projet de mobilité de recherche devra être collaboratif et interdisciplinaire à la croisée des sciences et technologies ou des disciplines de santé et des SHS
- La relation entre le projet de mobilité et le projet scientifique de la Maison Française d'Oxford devra être explicité (<https://www.mfo.ac.uk/research>).
- Dans un esprit de réciprocité, seront précisées :
 - Les modalités d'interaction envisagées avec l'équipe de la Maison Française d'Oxford au cours de la période de mobilité
 - Les modalités de restitution du travail de recherche à la communauté scientifique de l'Université Grenoble Alpes et de la Maison Française d'Oxford à l'issue de la mobilité
- Les candidat.e.s doivent justifier d'une très bonne maîtrise de la langue anglaise

Les séjours financés seront d'une durée minimale de 15 jours consécutifs et d'une durée n'excédant pas 60 jours consécutifs.

Les candidat.e.s sont invité.e.s à se renseigner sur les modalités d'entrée sur le territoire britannique, laquelle peut être soumise à l'obtention d'un visa. **Les candidat.e.s sont responsables des démarches administratives liées à l'obtention d'un visa et de l'organisation de leur séjour.**

Montants attribués

Les bourses allouées ont vocation à participer aux frais de mobilité.

Ce co-financement contribue à couvrir :

- Frais de voyage jusqu'à **150 euros** pour l'aller-retour Grenoble-Oxford
- Frais de séjour : **100 euros** par jour, pour **un montant maximum de 6000 euros**.

Modalités de candidature

Réunir les pièces ci-dessous en **un fichier PDF unique** :

- Le formulaire de candidature dûment rempli
- Les CV des deux chercheurs n'excédant pas cinq pages chacun
- Deux lettres de recommandation (une pour chaque chercheur)
- Un justificatif de situation de handicap, le cas échéant

Le dossier complet est à renvoyer avant la date butoir du **10 décembre 2025** à l'adresse suivante :

humanitiesfellowships@univ-grenoble-alpes.fr

Sélection

Seuls seront admis au processus de sélection les dossiers de candidature complets. Après vérification de la complétude des dossiers soumis, un jury composé du directeur de la Maison Française d'Oxford, de collègues d'Oxford associés à la MFO, de la directrice de la MaCI, des directeurs des pôles SHS et PSS ainsi que des chargés de mission du projet GATES procédera à la sélection des candidatures et à l'attribution des bourses de mobilité, selon les trois critères suivants :

- Excellence scientifique
- Pertinence de la mobilité
- Adéquation du projet de mobilité avec le projet scientifique de la Maison Française d'Oxford

Pour toute question relative aux modalités de candidature et aux critères d'éligibilité, merci de contacter :

stephane.sadoux@univ-grenoble-alpes.fr

et

caroline.bertoneche@univ-grenoble-alpes.fr

Le présent appel à candidatures sera également publié sur le site de la Maison Française d'Oxford :

<https://www.mfo.ac.uk/scholarships.fellowships>